

NOUVELLE REVUE  
THÉOLOGIQUE

69 N° 1 1947

Problèmes de morale internationale

Clément MERTENS (s.j.)

p. 69 - 72

<https://www.nrt.be/en/articles/problemes-de-morale-internationale-2823>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2022

## PROBLEMES DE MORALE INTERNATIONALE (1)

Plus encore que la première, la seconde guerre mondiale, par l'horreur de ses dévastations, par le brassage des peuples auquel elle donna lieu, par la concertation immense des efforts économiques et militaires et aussi, grâce à Dieu, par l'extension universelle d'organisations d'entraide telles que l'U.N.R.R.A., a mis en lumière l'unité du genre humain.

Pouvons-nous dire cependant que nos cadres de pensée, que nos réactions habituelles, que tout notre comportement aient dépassé désormais le plan des préoccupations étroitement nationales ? Depuis un siècle, le sens social a fait d'énormes progrès, mais c'est encore presque toujours au niveau de l'Etat que nous poursuivons la solution des problèmes qui se posent : meilleure répartition des richesses, accès des masses aux biens de la culture, participation au pouvoir politique et autres questions que l'on a coutume de grouper sous le vocable de « sociales ». Pour la plupart d'entre nous, même pour ceux qui ont la charge d'enseigner les autres, la société « parfaite » reste l'Etat. La communauté internationale n'est pour eux qu'un épiphénomène, intéressant sans doute, mais de bien moindre importance. On se préoccupe partout de mieux former le sens civique ; c'est bien ; mais ne devrions-nous pas aussi développer davantage le sens de la vaste communauté humaine, le désir de découvrir chez les autres peuples ce qui nous unit à eux, l'estime de leurs richesses propres et la volonté de les assimiler ? Le sain patriotisme est une vertu, sans doute ; un juste « cosmopolitisme » en est une plus haute.

Dans son ouvrage sur « un ordre mondial dynamique », Mgr Mac Lean donne précisément aux problèmes sociaux les dimensions qui leur reviennent au milieu du vingtième siècle. Il nous arrache à nos horizons bornés pour nous mettre en face du monde, ce chantier à la pleine mesure de l'homme, où il nous faut désormais bâtir notre cité.

Son étude n'a pas un caractère proprement scientifique. L'auteur, très au courant cependant des questions internationales (2), a voulu montrer suivant quelles lignes maîtresses doit se bâtir la cité mondiale, quelles sont les implications morales de cette édification et non point se livrer à une étude technique des différents points envisagés. Les enseignements pontificaux, principalement le message du pape Benoît XV aux chefs des états belligérants (1<sup>er</sup> août 1917), forment la base doctrinale de l'ouvrage (3).

L'ouvrage prend les problèmes à la base. Ses premiers chapitres traitent des fondements de toute vie sociale : fraternité des hommes dans la filiation divine, respect de la personne, sauvegarde des valeurs familiales. Nous ne nous y arrêtons pas mais bien plutôt aux développements ultérieurs, qui concernent les relations internationales.

Parmi les problèmes moraux qui se posent sur ce plan, l'un des plus fondamentaux est celui de la place à faire aux formations nationales. La

---

(1) « *A dynamic world order* » par Rt Rev. Mgr Donald A. Mac Lean, A.M., S.T.L., Ph.D., Associate professor of Social, Political and International Ethics, Catholic University of America, Washington, D.C., Milwaukee, The Bruce Publishing Company, 1945, 20 x 13 cm., 230 pp.

(2) Mgr Mac Lean est membre de l'Académie Diplomatique Internationale. Il fut officiellement invité par le gouvernement américain à assister comme observateur à la Conférence de San Francisco, en avril 1945.

(3) L'auteur n'a pas pu faire usage des derniers documents pontificaux, notamment du message de Noël 1944, sur lequel nous aurons à revenir.

société universelle ne saurait être édiflée sur l'oppression des peuples, ni même sur la méconnaissance de leurs valeurs propres. « L'homme, tel que Dieu le veut et que l'Eglise l'embrasse, ne se sentira jamais fermement fixé dans le temps et dans l'espace sans un territoire stable et sans traditions. C'est là que les forts trouvent leur vitalité ardente et féconde, et que les faibles, qui sont la majorité, demeurent en sécurité, protégés ainsi contre la pusillanimité et l'apathie, contre la déchéance de leur dignité humaine. L'attachement aux traditions ancestrales et la stabilité du territoire, indispensables à la saine intégrité de l'homme, sont aussi des éléments fondamentaux pour la communauté humaine » (4).

Mais l'amour de la nation ne doit pas nous replier sur nous-mêmes ; il doit s'allier à une conscience du bien commun de l'humanité et à la volonté ferme de le servir. « Une connaissance plus profonde de la morale chrétienne ferait comprendre que nationalisme et internationalisme, à condition d'être contrôlés, coordonnés et motivés, peuvent l'un et l'autre servir le bien de l'humanité » (5). Une vingtaine de pages sont consacrées aux droits des minorités et aux mesures propres à en assurer la sauvegarde.

Dans le domaine des relations économiques surgissent entre les Etats des conflits particulièrement irritants. A leur propos, l'auteur transpose sur le plan mondial la doctrine chrétienne de la juste répartition des biens. Un premier chapitre combat le nationalisme économique, forme d'égoïsme qui, pour être collectif, n'en est pas moins condamnable. « Les nations ainsi que les individus ont méconnu le principe que toute possession entraîne avec elle des responsabilités sociales » (p. 65). Il faut que, désormais, on assure à tous les peuples, aux moins favorisés surtout, un accès aux indispensables matières premières et les avantages du commerce international. « Ce problème a une tout autre portée que certains cartels internationaux, où les intérêts des « haves » (des possédants) sont seuls considérés par les nations qui détiennent les sources principales de matières premières » (p. 68). Des traités, même multilatéraux, ne peuvent suffire à résoudre ce problème ; seule une organisation internationale, « représentant plutôt les groupes économiques dans les nations et à travers le monde que les nations elles-mêmes », serait capable d'élaborer les solutions requises (ibid.).

D'autres chapitres sont consacrés aux problèmes de la circulation des biens et des personnes, aux graves questions des barrières douanières, des entraves aux migrations. Parlant de la nécessaire liberté des communications, Mgr Mac Lean rompt une lance en faveur de la liberté des airs, réplique moderne du « Mare liberum » défendu par Grotius. Faute d'admettre ce principe, on aboutira, nous dit l'auteur, à une limitation indue des rapports pacifiques entre les hommes. Il faudrait, en outre, une autorité internationale qui contrôle les principaux services aériens mondiaux, afin d'éviter la lutte pour leur accaparement. Les services locaux, la construction du matériel pourraient être laissés à l'initiative privée qui a fait valoir dans ces domaines tous ses avantages.

A propos des entraves mises aux migrations, l'auteur ne craint pas d'écrire : « Tant que subsistent sur notre planète des régions habitables abandonnées à la végétation sauvage, alors qu'elles pourraient être cultivées, on méconnaît les droits naturels revenant aux peuples qui vivent sur des territoires surpeuplés. Ces espaces cultivables, Dieu les a créés pour l'usage de tous » (p. 144).

Pour assurer la réalisation d'un ordre mondial, des institutions pacifiques sont indispensables. Mgr Mac Lean examine d'abord le problème du désar-

(4) S.S. Pie XII, *Allocution aux nouveaux cardinaux*, 20 février 1946.

(5) Mac Lean, *op. cit.*, p. 78.

mement progressif dont la première étape consisterait dans l'abolition de la conscription générale. Aux moyens violents doivent être substitués des organes pacifiques et l'auteur relève ce qu'avaient de fécond les meilleurs principes mis à la base de la Société des Nations, de la Cour de Justice Internationale et de l'Organisation Internationale du Travail. Sans méconnaître les graves déficiences de ces institutions, il souhaite qu'on les conserve dans le nouvel ordre à établir, tout en veillant à les rendre plus efficaces.

Ici, on pourrait reprocher à l'auteur d'avoir indûment limité son horizon. A juste titre, il loue l'œuvre de l'Organisation Internationale du Travail ; plus haut, nous l'avions déjà vu demander la constitution d'organismes économiques distincts des organismes proprement politiques. Ces vues sont très justes et rejoignent les vœux de certains maîtres du droit international, tel N. Politis. Mais pourquoi se limiter au domaine économique et social ? Il faudrait aussi des organes non-politiques et pourtant intégrés à l'Organisation des Nations Unies, qui s'occupent des fins culturelles, caritatives et autres. On aurait ainsi, sur le plan international, cette représentation des intérêts dont la nécessité apparaît de plus en plus à l'intérieur même de chaque Etat.

Le dernier chapitre du « Dynamic World Order » reprend, sous le titre « La morale et la paix », l'essentiel des idées développées dans le courant de l'ouvrage. On trouve, dans ce résumé, des affirmations particulièrement nettes. « La société universelle est naturelle » (p. 177). « Le bien de la communauté humaine est plus parfait, plus compréhensif, plus élevé que celui des états particuliers, des nations ou des groupes sociaux » (p. 182). « Une politique de non-intervention ou de neutralité signifie habituellement égoïsme collectif, méconnaissance de la responsabilité nationale envers la communauté internationale » (p. 183).

Des appendices reproduisent diverses déclarations des chefs religieux (catholiques, protestants, juifs) à l'occasion de la guerre, ainsi que la charte de l'Atlantique. Une bibliographie abondante et de bonnes tables terminent le volume.

Le lecteur ne manquera pas d'être frappé par la parfaite loyauté de Mgr Mac Lean. Ecrivant aux Etats-Unis, il ne manque cependant pas de blâmer l'isolationisme pratiqué par la grande république après 1918, de faire de graves réserves sur la moralité des bombardements massifs pratiqués durant les dernières années de la guerre, sur les restrictions mises à l'immigration dans les pays neutres, etc.

Le seul reproche important que l'on pourrait faire à Mgr Mac Lean nous semble être un manque de rigueur dans l'ordonnance logique de son ouvrage. On a l'impression de se trouver devant une suite d'articles composés séparément et réunis par la suite, plutôt que devant un développement d'une seule venue. A l'intérieur même des chapitres, la suite des idées est parfois en défaut. Il en résulte des répétitions et des ruptures dans l'exposé.

L'ouvrage de Mgr Mac Lean convient parfaitement aux heures que nous vivons. Après la première guerre mondiale, d'appréciables contributions ont été apportées par des auteurs catholiques dans le domaine de la morale internationale ; qu'il suffise de rappeler les noms du P. de la Brière, du P. Delos, le Code de Morale Internationale de l'Union de Malines. Ce travail doit être repris et développé à présent. Loin de nous décourager en voyant combien s'avère difficile la réorganisation du monde sur un plan supérieur, nous devons puiser dans nos déceptions mêmes l'intelligence des difficultés et la volonté de les surmonter. Nous ne pouvons oublier l'appel lancé le 24 décembre 1942 par le Souverain Pontife : « Le devoir de l'heure actuelle n'est pas de se lamenter sur le présent ou sur le passé, mais d'agir, de construire l'avenir pour le bien de la société. Remplis d'un enthousiasme de

croisés, que les membres les meilleurs de l'élite chrétienne se groupent dans un esprit de vérité, de justice et d'amour au cri de : « Dieu le veut ». Il s'agit d'une expédition pour délivrer la terre spirituelle des âmes et y bâtir une nouvelle société solide et durable ».

Le Pape lui-même nous donne l'exemple. Jamais documents pontificaux ne sont entrés aussi avant dans le domaine de la morale internationale que les allocutions prononcées durant ces dernières années par S.S. Pie XII. Le Pape est revenu, à plusieurs reprises et en termes pressants, sur les droits des petites nations, sur la nécessité de limiter les armements, d'organiser une juridiction internationale et d'assurer l'efficacité de ses décisions, etc. Un point, en particulier, présente une importance capitale et nous nous étonnons de ne pas le voir relever davantage par les moralistes : c'est la condamnation prononcée par le Pape contre la guerre d'agression (message de Noël 1944). Ses paroles sont formelles : « Un devoir s'impose à tous, un devoir qui ne tolère aucun retard, aucun délai, aucune hésitation, aucune tergiversation : le devoir de faire tout ce qui est possible pour bannir et proscrire une fois pour toutes la guerre d'agression comme solution légitime des controverses internationales » et un peu plus loin : « (Le Pape), depuis longtemps déjà, a défendu le principe que la théorie de la guerre comme un moyen adéquat de résoudre les conflits internationaux est désormais dépassée » (6). Ces déclarations nous semblent constituer un remarquable progrès dans la théorie morale de la guerre. Elles s'expliquent et par l'horreur des conflagrations modernes et par les possibilités accrues d'organisation pacifique ouvertes au monde d'aujourd'hui.

Les problèmes internationaux, avec leur complexité redoutable, mais aussi avec leur portée immense pour l'amélioration de la vie humaine, doivent être à l'avant-plan des préoccupations de nos moralistes. Mgr Mac Lean a écrit son « Dynamic World Order » alors que les Nations Unies étaient encore en guerre. Depuis, bien des débats ont eu lieu sur le plan international, bien des problèmes ont surgi ou se sont posés sous un jour nouveau. Nous souhaitons vivement que l'éminent professeur nous donne bientôt un nouvel ouvrage exposant le point de vue catholique sur les questions pendantes et marquant la direction dans laquelle doivent tendre nos efforts.

C. MERTENS, S. I.

(6) C'est nous qui soulignons. On remarquera que ces déclarations ne visent pas les guerres impérialistes, évidemment condamnables, mais la guerre considérée comme l'« ultime ratio » dans les différends entre Etats.